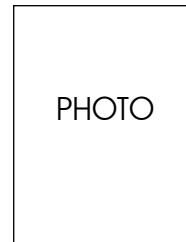




**I.F.A.P.**  
67, rue de Bel-Orme – 33000 BORDEAUX  
☎ 05.56.00.87.97 – poste 208  
[ifap@belorme.com](mailto:ifap@belorme.com)

Cadre réservé à l'administration  
Dossier reçu le  /  /  Complet



## FICHE D'INSCRIPTION AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION 2019 DOSSIER DE CANDIDATURE ÉPREUVES DE SÉLECTION DE DROIT COMMUN

Mme       Mr

NOM ..... PRÉNOM..... SEXE .....

Nom de jeune fille : .....

DATE DE NAISSANCE : ... / ... / ..... LIEU : ..... DPT : ..... PAYS : .....

NATIONALITÉ : ..... AGE : .....

Tél. Portable : .../.../.../.../... Email Elève : ..... @.....

Adresse : .....

Présentez-vous un handicap justifiant l'organisation d'un aménagement des épreuves d'admission pour :

L'épreuve écrite d'admissibilité  oui  non

La préparation et/ou l'épreuve orale d'admission  oui  non

*(Attestation médicale à joindre, conformément à l'art. 12 bis de l'arrêté du 16 janvier 2006 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture ; décret n° 2013-756 du 19 août 2013 relatif aux aménagements des concours et examens de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap).*

### PUBLICATION DES RÉSULTATS DES ÉPREUVES DE SÉLECTION 2019

J'accepte la publication de mon nom sur l'ensemble des supports  oui  non

TITRE D'INSCRIPTION Cochez la case correspondante et joindre OBLIGATOIREMENT le(s) justificatif(s) :

Inscription à l'épreuve écrite d'admissibilité DE CULTURE GÉNÉRALE

Inscription à l'épreuve écrite d'admissibilité TEST D'APTITUDE (Obligatoire pour tous)

Cochez, s'il y a lieu, les titres ou diplômes suivants, vous dispensant de l'épreuve écrite d'admissibilité de CULTURE GÉNÉRALE

Titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV ou enregistré à ce niveau au répertoire national des certifications professionnelles, délivré dans le système de formation initiale ou continue français.

Titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V, délivré dans le système de formation initiale ou continue français.

Titre ou diplôme étranger permettant d'accéder directement à des études universitaire dans le pays où il a été obtenu.

Vous avez suivi une première année d'études conduisant au Diplôme d'État d'Infirmier.

Précisez votre niveau d'études ou votre diplôme : ..... Année d'obtention : .....

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués sur le dossier.

Date : .....

Signature

(précédée de la mention « lu et approuvée »)

## RENONCEMENT AUX DISPENSES DE FORMATION

Je soussigné(e) NOM PRENOM.....

titulaire :  DEAS  DEAMP  MCAD  DEAVS  BAC PRO ASSP  BAC PRO SAPAT

En cours :  TERMINALE BAC PRO ASSP  Terminale BAC PRO SAPAT

Déclare vouloir suivre la formation **complète** et renoncer aux dispenses prévues par les articles 18.19.20 et 20bis de l'arrêté du 16 janvier 2006 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture.

Je soussigné(e), atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Date : .....

Signature

## Pièces à fournir ↵

- 1 fiche d'inscription dûment complétée et signée
- 1 copie de la Carte d'Identité Nationale (recto/verso) ou du passeport en cours de validité ou copie d'acte de naissance
- 1 photo d'identité récente (à coller sur le dossier d'inscription).
- 1 certificat de participation à la journée JAPD / JDC ou votre certificat d'exemption. Document obligatoire à fournir pour les hommes nés à partir de 1979 et pour les femmes nées à partir de 1983 pour s'inscrire aux concours et examens d'État. Après 25 ans, vous n'avez plus à fournir ce document.
- 1 attestation médicale émanant d'un médecin membre de la MDPH, **uniquement pour les candidats présentant un handicap**, afin de mettre en œuvre les mesures d'aménagements préconisées.
- 1 courrier de votre employeur attestant de votre sélection pour suivre la formation d'auxiliaire de puériculture, **uniquement pour les candidats agents de services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière**. Le choix des candidats s'effectuera ensuite en fonction de la date de réception des dossiers dans la limite des places réservées.

### Pour les candidats dispensés de l'épreuve d'admissibilité (culture générale) :

- 1 copie d'un titre ou diplôme homologué au minimum de niveau IV ou enregistré à ce niveau au répertoire national des certifications professionnelles, délivré dans le système de formation initiale ou continue français ou
- 1 copie d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu ;

ou

- 1 copie d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire et social homologué au minimum au niveau V, délivré dans le système de formation initiale ou continue français

ou

- 1 certificat de scolarité relatif à la 1<sup>ère</sup> année en Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI).

- 1 chèque ou espèces (droits d'inscription à la sélection) d'un montant de 100 euros, chèque libellé à l'ordre de : Lycée Bel Orme (**non remboursables en cas d'annulation ou de non admission à l'épreuve orale d'admission**).

Après le dépôt du dossier d'inscription, toute modification de situation doit nous être signalée par mail, [lfap@belorme.com](mailto:lfap@belorme.com), le plus tôt possible.